Collège de Maisonneuve

Date : 10 janvier 2019

Appariteurs ou apparitrices

Services aux étudiants et à la communauté

Statut : Personne salariée occasionnelle à temps partiel

Nº de concours : 1819-ST-053

Supérieur immédiat : Bruno Jobin

Fonctions

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à assister le personnel enseignant, le personnel professionnel, le personnel technique et les élèves en préparant et en mettant à leur disposition le matériel nécessaire à la réalisation d'expériences et d'activités relatives aux matières enseignées, aux activités sociales, culturelles et sportives et aux productions audiovisuelles.

Attributions caractéristiques

- Installer les équipements (tables pliantes, chaises, paravents, chevalets, poteaux de volleyball, poteaux de badminton, buts de soccer, etc.) selon les plans fournis par le technicien des Services à la communauté afin de permettre le bon déroulement des activités sportives, sociales et culturelles qui se déroulent dans les locaux lors des activités étudiantes et locatives;
- Installer les systèmes de son, les équipements audiovisuels de diffusion de documents (télévisions, lecteur DVD, projecteur multimédia, etc.) et assister l'organisateur de l'activité dans leurs manipulations;
- Mettre à la disposition des organisateurs tous les équipements requis au bon déroulement de l'activité, qui auront préalablement été autorisés par les Services aux étudiants et à la communauté (prêt de clefs, de rallonges électriques, de projecteurs, de nappes, ballons de hockey cosom, etc.);
- Faire signer les formulaires de prêt d'équipement, prêter les équipements et en expliquer le fonctionnement aux usagers et s'assurer de récupérer les équipements prêtés;
- Veiller au respect des règlements en vigueur au collège pour l'utilisation des locaux et des équipements et informer les responsables des Services aux étudiants et à la communauté de tous manquements à ces règlements;
- Effectuer des travaux d'inventaire, d'entretien et de réparation des équipements mis à la disposition des clients des Services aux étudiants et à la communauté;
- Informer les responsables des Services aux étudiants et à la communauté de défectuosité, bris et perte d'équipement;
- S'assurer de la propreté des lieux utilisés lors des activités sportives, sociales ou culturelles. Au besoin, demander les services des préposés à l'entretien ménager pour apporter les correctifs requis au bon déroulement de l'activité;
- Percevoir des frais d'entrée ou de location, lorsque requis.

Effectuer toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

Scolarité

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Exigences

- Connaître la langue française parlée et écrite. La personne doit réussir un test de français écrit.
- La personne devra être en mesure de soulever des charges pouvant aller jusqu'à 25 kg. La personne retenue devra se soumettre à un examen médical pour vérifier son aptitude à soulever des poids de 25 kg de façon sécuritaire afin de préserver son intégrité physique.

Salaire et horaire

Salaire : 17,47 $ à 19,18 $ l'heure.

Horaire : Variable selon les besoins.

Période : Dès que possible jusqu'au 30 juin 2019

Lieu de travail : 3800, rue Sherbrooke Est.

Les personnes intéressées doivent compléter leur profil de candidature et postuler sur l'affichage numéro 1819-ST-053 avant **16 h 30, le 16 janvier 2019** à http://www.cmaisonneuve.qc.ca/emploi.

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.